

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 27 DECEMBRE 2016

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif,
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances

au club du Stade Chabonnais et à la famille de M. MERLOZ Pierre, trésorier du club, suite au décès sa compagne Mme GOY Annick.

FERMETURE DU DISTRICT

Nous vous informons que les bureaux du District seront fermés du
vendredi 30 décembre à midi au lundi 2 janvier à 13h30

Joyeuses Fêtes de fin d'année

Michel Muffat-Joly, Président,
Le Comité de Direction,
Les membres de commissions,
Le personnel Administratif et le staff technique,
[Vous souhaitent une excellente nouvelle année 2017.](#)
[Que celle-ci vous apporte joie, bonheur, santé et prospérité.](#)



RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CAISSE DE PEREQUATION FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de **l'Excellence à la 3^e Division**. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la **4^e Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales**, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FM NON RETOURNEE

Du 17-18 Décembre 2016

Amende 75 €

DOLOMIEU

U15

ST LATTIER

CHAD

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : EYBENS – DU FOUR S. – AS FONTAINE – AINOUCHE M. – LOUIS PIERRICK – HAGLI G. – BRIQUA N. – USVO – USVO – ST GEORGES DE COMMIERS – LEVYN – BEDAR N. – MARTIN GRAND – IMBERT P. – BAILLET A. – AUREGUIAN P.

APPEL : EYBENS – UNIFOOT – MANIVAL – USVO – USVO – RHONE ALPES LIGUE

REGLEMENTS : RCA – HAGLI G. – MANIVAL – FORMAFooter B.V. - THODURE